



édito

LA HAINE, TOUJOURS LA HAINE

La haine d'un homme, pourri idéologiquement, s'est orchestrée ce vendredi faisant des victimes innocentes, des êtres humains normaux et sans aucun lien avec un prétendu combat. Cela montre, une fois de trop, que la haine ne serait pas de fait mais bien construite par les idées. Nous devons avoir une pensée et une tristesse pour les familles et les proches des malheureuses victimes.

Oui, la haine est partout, tout le temps, perceptible ou pas, historique, sournoise, malhonnête, et surtout violente quand il le faut et quand elle le veut pour ses propres intérêts. Nous vivons dans une société où la haine de l'autre, des idées contraires à la pensée dominante devient un objet de stigmatisation permanente, de désignation discriminante et coupable, de fabrication d'arguments contre une minorité opposante.

La haine de l'autre et la politique de l'écrasement existent partout et malheureusement depuis longtemps. Ils se couplent généralement, car c'est une des raisons d'être d'une domination quelle qu'elle soit, d'un matraquage politique corruptif des idées et des comportements, des individus soi-disant endoctrinés ou acquis à la cause, par le médiatiquement consenti grand public, ou encore par le nécessaire consensus, et tout ça pour un autre but.

Nous en avons des exemples tous les jours dans toutes les informations médiatico-gouvernementales grand public ! Au niveau international avec le combat juste des forces kurdes en Irak, en Syrie, en Iran contre les radicaux religieux, pour une reconnaissance plus que légitime. Combat reconnu par la communauté internationale et qui dans le même temps est, à son tour, combattu par le pouvoir turc, soutenu par l'OTAN, et l'UE (en tout cas pas dénoncé et surtout pas hostile). Les intérêts économiques et le bras de fer contre l'Etat de Russie seraient-ils un enjeu suffisant qu'on puisse traiter ses combattants et surtout les combattantes de terroristes ?

Autre constat qui est malheureusement bien connu. Le peuple palestinien ne rêve que de sortir de la prison à ciel ouvert dans laquelle il est enfermé entre mer, murs, chars et forces spéciales, à qui la communauté internationale répond par l'ignorance, le mépris et remercie presque Israël de ses choix. La haine des uns au Proche-Orient ferait-elle le bonheur de politiques colonisatrices occidentales ? La question reste posée.

En Birmanie, au Yémen, au Qatar, en Malaisie,

au Brésil, au Soudan, et dans plein d'autres pays, la haine fait son chemin dans l'indifférence générale. Le sort des minorités, des contestataires, en résumé le sort de ceux qui gênent et entravent le capitalisme régional, donc mondial, est minoré, caricaturé voire éliminé. C'est ça la haine de classe.

Dans tous les pays qui connaissent conflits internes ou guerres dites de maintien de la paix (sic), si nous y regardions de plus près, nous trouverions soit des intérêts économiques à défendre, soit à conquérir, ou encore maintenir quelques dictatures afin de les maintenir pour le bien de tous. Bon ça c'est ce qu'ils disent et évidemment nous devons les croire...

En France, c'est la même chose. La culture de la haine serait bien ancrée. La haine de l'étranger, surtout venu d'Afrique ou d'Orient, et surtout des populations musulmanes, mise en place avec un certain parti politique à une certaine période, reprise par plusieurs et qui serait la pensée commune, fait des ravages dans la population. L'étranger serait responsable de tous les maux du pays... très simpliste et en même temps tellement efficace.

La question des chômeurs et de leurs droits et devoirs nous renvoie au même sentiment de haine, de mise à l'index. Ils seraient responsables de leur chômage au même titre que le réfugié serait responsable de sa migration... Le cheminot serait responsable du retard des trains et de la dette de la SNCF, l'employé communal de la dette de l'Etat, l'infirmière de la situation des hôpitaux, ma fille de 20 mois des prochaines fermetures de classes... Ils veulent nous faire culpabiliser et c'est là tout notre combat. C'est contre eux qu'il faut nous battre et pas entre nous.

Nous nous devons de tisser des liens avec toutes les organisations syndicales progressistes mondiales de travailleurs, sans exclusive, sans a priori et surtout sans méfiance. Nous ne devons pas nous cantonner à nous régionaliser syndicalement, ni à nous donner une figure d'europeïste béat et conditionné comme cela peut être le cas depuis un bon moment maintenant.

Jeudi 19 avril, pour un avenir progressiste, pour développer ce que nos anciens nous ont légué par la lutte, le revendicatif et le combat de classe.

La haine c'est eux, la solution c'est nous. Bon courage Camarade.

Sébastien Martineau - Secrétaire Général

Sommaire :

Editorial :

La haine, toujours la haine	P. 1
CH St-Amand - Rappel sur repos et congés	P. 2
AG IHS reportée au 19 Avril	P. 2
CH Vierzon - Les urgences en surchauffe	P. 3
EHPAD Bellevue - Prise de Parole 15/03	P. 4
Motion du CCE SNWM	P. 4
Avis sur les travaux du PRS2	P. 5 & 6
Formation Syndicale UD	P. 6
Le 15 Mars, les retraités en colère...	P. 7 & 8
Prise de parole du 22/03	P. 8 & 9
Souscription Livre IHS Retraités E.M.	P. 10



AGENDA

JOURNEE D'ACTION INTERPROFESSIONNELLE JEUDI 19 AVRIL 2018

(modalités à venir)





Rappel sur repos et congés :

C'EST UNE ATTEINTE ILLEGALE A LA VIE PRIVEE !

Ainsi, il n'existe aucune obligation légale pour un agent hospitalier de communiquer à son employeur un numéro de téléphone fixe ou portable.

La décision N°96PA02305 de la Cour Administrative d'Appel de Paris du 1^{er} Décembre 1998 a précisé qu'un employeur public ne peut pas mettre en demeure et sanctionner un agent qui refuse de revenir travailler pendant un congé qui lui a été accordé.

Un agent de la fonction publique hospitalière a le droit de profiter du jour de repos validé sur son planning (CA, RTT...).

Ainsi, il n'existe aucune obligation pour un agent en repos de revenir travailler dans son établissement.

Par ailleurs certains directeurs et cadres peuvent faire pression en invoquant l'article 99 de la loi portant statut des personnels hospitaliers par lequel un agent serait dans l'obligation d'exécuter un ordre donné. Or cet article ne s'applique que lorsque l'agent est à disposition de son employeur sur le lieu de travail. L'agent en repos, n'est pas sous les ordres de son employeur et bénéficie du respect de sa vie privée.



S'il manque du personnel dans les services en cas d'arrêt maladie, c'est uniquement parce que la direction décide de réduire les effectifs et de ne pas suffisamment embaucher.

Lorsque la direction et/ ou le cadre tente la culpabilisation des uns contre les autres : « Si vous ne venez pas vous allez mettre vos collègues en difficulté ! » ils appliquent le mode de gestion par le stress. Faire en sorte que le problème rencontré devienne celui des autres ! En l'occurrence le vôtre !!!

Doit-on laisser son numéro de téléphone fixe ou portable au cadre et au bureau du personnel ?

NON en laissant notre numéro de téléphone, nous encourageons notre direction à gérer n'importe comment nos plannings au détriment de notre vie privée.

Si on vous demande de rester joignable cela s'appelle une « astreinte » ! On ne met jamais en place une astreinte pour des remplacements.

Les représentants CGT de l'Hôpital de St-Amand - Le 13 Février 2018



⇒ **L'Assemblée Générale annuelle de l'IHS CGT Région Centre**, qui devait se tenir le 22 Mars, **est REPORTÉE AU JEUDI 19 AVRIL 2018 à partir de 8H30** à la Salle de l'Asphodèle - Rue du 30 Août 1944 - 36330 LE POINCONNET. L'Après-midi sera consacré à une initiative au cours de laquelle nous retracerons les 30 ans de l'IHS CGT Centre.

Les adhérents (individuels et collectifs), intéressés pour y participer, peuvent s'adresser à l'UD.



LES URGENCES DE VIERZON EN SURCHAUFFE !

Quand le « prendre soin » prend l'eau de toutes parts !!

Le couloir du service des urgences regorge de patients, alignés en rang d'oignon ! Toutes les salles de soins sont occupées !

Cela dure depuis janvier, voire mieux, les agents sont rappelés sur leurs repos, ils n'en peuvent plus de faire « toujours plus avec toujours moins ».

La direction est au courant et prévient même notre organisation syndicale de « *ne pas avoir attendu la CGT pour prendre ses responsabilités* ». Mais en attendant, que nous répondent nos directeurs ?

- ☞ « *Ailleurs c'est pareil !* »
- ☞ « *Nous paierons en heures supplémentaires les agents qui reviennent !* »
- ☞ « *Faites nous des propositions !* »
- ☞ « *Nous n'avons pas les moyens financiers !* »
- ☞ « *Nous prenons nos responsabilités !* »
- ☞ « *On a peu de solutions !* »
- ☞ *etc...*



Bref, ils nous font part de leur impuissance !!

Alors...

NON, Monsieur FOUCARD, cela n'est pas acceptable de laisser cette équipe dans la souffrance, de laisser des patients venir aux urgences se faire soigner dans de pareilles conditions. C'est une honte !

NON, Monsieur POTOZEK, ce n'est pas un ressenti des agents, il ne suffit pas de prendre une photo à l'instant T de la situation aux Urgences pour se rendre compte de la charge de travail ...

Même si des renforts ponctuels en personnel, pris dans d'autres services ont été apportés, ces conditions de travail ne peuvent perdurer.

Nous ne voulons plus entendre ces discours !! Si la direction n'est pas responsable de ce qui se passe dans son établissement... alors qui l'est ?

Les patients attendent d'être soignés dans de bonnes conditions ce qui est loin d'être le cas (temps d'attente considérable, patients mal installés, manque de brancards...).

Notre organisation syndicale n'a eu cesse de dénoncer, depuis de nombreuses années, la gestion catastrophique de notre hôpital ayant conduit à des suppressions de postes, avec pour conséquence, un épuisement des agents dans l'ensemble des services.

Les revendications sont les suivantes :

- ☞ **Des moyens humains en adéquation avec la charge de travail aux Urgences et UHCD.**
- ☞ **Du matériel en nombre suffisant aux Urgences et UHCD (brancards, repas pour les Patients, ...)**
- ☞ **Une prise en compte du malaise de l'équipe soignante des Urgences et de l'UHCD et de leur épuisement professionnel.**
- ☞ **Une meilleure anticipation et gestion de la violence dans ces services.**

Prise de parole à l'EHPAD de BELLEVUE de BOURGES lors du rassemblement du 15 MARS 2018

Le Syndicat CGT de Bellevue vous remercie de votre présence et de votre soutien.

Nous sommes tous ici pour défendre et dénoncer la situation désastreuse des EHPAD.

Malgré le rapport qui dénonce la situation, rien n'a été fait. Le gouvernement a annoncé 50 millions d'euros pour l'ensemble des EHPAD.

RIDICULE !!!

Cela représente 5.000 euros par EHPAD, 2 aides-soignantes pour 1 mois, 0,19 centimes d'euro par résident. Alors que les cadeaux fiscaux aux plus riches représentent des centaines de millions d'euros.

La CGT a toujours alerté sur leur situation dramatique.

Les effectifs sont nettement insuffisants, les personnels dénoncent régulièrement les dégradations des conditions de travail et d'accompagnement indignes des personnes âgées.

De ce fait, cela entraîne une prise en charge défaillante et maltraitante de la personne âgée par le biais de la politique désastreuse menée dans ce secteur, par des réductions budgétaires sans fin.

Les agents sont tous conscients de l'importance de leur travail, ils exercent un travail auprès des personnes âgées et il essaient de leur apporter au mieux des soins, des attentions dont ils ont besoin. Mais s'il y a destruction des services publics, ils ne seront plus en capacité de rendre ces services.

Ce que les personnels exigent n'est pourtant pas impossible !!!

- ☞ ***Un ratio de 1 agent pour 1 résident***
- ☞ ***Des soins et un accueil de qualité pour un accompagnement digne pour les personnes âgées***
- ☞ ***Une revalorisation des salaires***
- ☞ ***Des meilleures conditions de travail.***

Nous ne sommes ni des héros, ni des bonnes sœurs mais des agents qui veulent exercer leur travail dans de bonnes conditions. C'est pour vous le moment de vous exprimer sur votre mal-être et votre ras le bol.

Nous appelons également à la journée du 22 mars pour la défense des services publics.

Merci à tous de votre attention.

Motion du CCE SNWM

*A l'attention des responsables des achats des groupes PSA
et Renault/Nissan.*

Aux représentants de l'Etat et de la République.

A la direction du groupe FSD

Mesdames, Messieurs,

Les représentants des salariés SNWM réunis en CCE ce jour ont décidé d'une motion en vue de vous interpeller sur la situation autant incompréhensible qu'inacceptable de plusieurs de nos établissements.

En effet la société SNWM ainsi que celles de SNOP et SMOM qui composent toutes trois le groupe FSD en France sont des fournisseurs essentiels et incontournables de la filière automobile.

Nous vous rappelons que notre groupe est un acteur majeur dans l'assemblage, l'emboutissage et le profilage et que nos quinze usines et leurs 2600 salariés sur le territoire français fournissent toutes les usines d'assemblage de vos groupes respectifs.

Or, certains de nos établissements industriels sont confrontés à une chute, voire un arrêt des commandes de la part des constructeurs français. Cet abandon industriel, de votre part, est d'ailleurs confirmé par notre Direction générale, et mis en lumière par les rapports d'expertises depuis plusieurs années, concernant dans un premier temps, les établissements de Saint Florent sur Cher (18), Saint Pierre de Varengeville (76) et Sainte Gauburge (61).

Nous avons, dans le passé, fait la démonstration, toutes organisations syndicales confondues, que nous sommes des instances représentatives du personnel et des syndicats ayant la volonté et l'exigence du maintien de nos usines voire de leurs développements.

Au regard du fait que l'Etat est actionnaire des groupes Renault et PSA, de l'utilité dans notre pays d'une industrie forte notamment dans l'automobile mais également du maintien, du développement de la filière assemblage, emboutissage, profilage et traitement de surface, les salariés de nos usines ne comprendraient pas un nouvel abandon industriel.

A l'exemple des GM&S, nous ne resterons pas spectateurs devant un démantèlement de la filière automobile.

Pour sauver nos usines, dans tous les départements, nous sommes une nouvelle fois disponibles pour participer à une rencontre avec l'ensemble des acteurs : Gouvernement, constructeurs automobiles et direction générale de notre groupe.

A Villepinte le 13 février 2018

**Cette motion a été votée à l'unanimité des Membres
et de l'ensemble des organisations syndicales
présents au Comité Central d'Entreprise SNWM
du 13 février 2018.**

AVIS SUR LES TRAVAUX DU PRS2 (PLAN REGIONAL DE SANTE)

OBSERVATIONS DE L'UNION SYNDICALE DES RETRAITES CGT DU CHER

PRONONCÉES LORS DE LA RÉUNION DU JEUDI 15 MARS 2018

DE LA COMMISSION DE VIE SOCIALE DU CODERPA

(Conseil Départemental des Retraités et Personnes Agées)

REPLACÉ PAR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA CITOYENNETÉ

ET DE L'AUTONOMIE QUI SERA INSTALLÉ LE 6 AVRIL 2018 (6 représentants CGT)

Ce Plan Régional de Santé ne correspond en rien aux besoins de la population.

Des économies de plus de 4 milliards d'euros du budget annuel d'assurance maladie sont annoncées.

En Région Centre-Val de Loire, ce sont des milliers de suppressions de lits et de postes de personnel hospitalier dans tous les hôpitaux et établissements de santé publics des 6 départements qui sont programmées (voir ci-dessous le détail des conséquences).

- Limitation de l'accès aux consultations de premiers recours.
 - Passage d'une approche institutionnelle à une approche de services aux personnes.
 - Soins au juste niveau conciliant efficacité des ressources humaines et des coûts.
 - Régionalisation des structures de dépistage du cancer organisé du côlon et du sein qui éloignera les patients de l'accès à ces structures.
 - Médecine de ville : limiter le recours aux urgences.
 - Recours à la télémédecine.
 - Régulation libérale la nuit, les week-ends et jours fériés.
 - Mutualisation des SAMU en nuit profonde.
 - Adaptation de l'offre de soins aux évolutions des pratiques médicales : mutualiser des services d'hospitalisation, rechercher la taille critique visant à concentrer les compétences et les équipements techniques.
 - La médecine, la chirurgie, l'obstétrique s'inscrivent dans une situation d'insuffisance de moyens.
 - Concentration des activités de caractère hautement spécialisé à une échelle régionale, voire interrégionale. Et d'ajouter que cette concentration permettra ainsi d'optimiser la ressource médicale experte mobilisée.
- Restriction des missions de l'hôpital qui se recentre sur son cœur de métier.

Restrictions encore :

- Réservation de l'hospitalisation complète aux soins aigus.
- Développement de l'hôpital de jour aux dépens des lits d'hospitalisation complète, assortie de la recherche d'une taille critique nécessaire au maintien des compétences.
- Inquiétudes quant à l'expérimentation de la mise en place d'Infirmier(e)s Départementaux d'Etat (IDE) de nuit partagé(e)s entre Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) (Exemples : Bellevue et Taillegrain).
- Culpabilisation quant aux hausses des dépenses (ex. : Restriction des prescriptions de transport) justifiées selon nous, eu égard aux besoins de santé.
- Volonté de faire exercer des activités, réaliser des actes et prescriptions par des professionnels paramédicaux « infirmières cliniciennes » (clinical nurses) des pays anglo-saxons (sans sous-estimer leurs capacités).
- Volonté de pallier la problématique de démographie médicale par une répartition de la charge de travail.
- Parmi les divers risques de privatisation et pertes de structures (- 1 chirurgie dans le

Cher), craintes accrues quant à celle de Vierzon.

- Quand ce plan invoque la non diminution du nombre d'appareils, les mammographies ne sont plus réalisables à l'Hôpital Jacques Cœur.
- Affaiblissement de l'Hôpital (encore) avec la promotion de filières de soins post-natales avec les médecins libéraux (exemple : passa-

ge de 10 à 6 nuits d'obstétrique au niveau régional).

- Regroupement des dispositifs d'hôpitaux de jour, voire même de nuit, afin d'optimiser les ressources (significatif).
- Suppression de 11 services Soins Service Réadaptation (SSR) dont 4 SSR personnes âgées.

NOTRE CONCLUSION

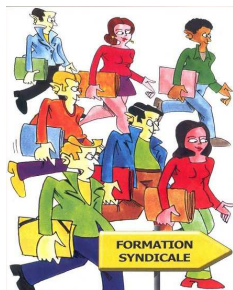
- ☞ **Nous estimons que la conférence régionale de santé du 29 mars ne doit pas entériner cette hécatombe de moyens qui serait une véritable catastrophe sanitaire.**
- ☞ **Nous assistons à l'organisation de la pénurie**
- ☞ **Ce plan conforte et renforce le glissement du service public vers le privé.**
- ☞ **Il annonce des milliers de suppressions de lits et de postes de personnels hospitaliers en Région Centre-Val de Loire dans tous les hôpitaux et établissements de santé publics des six départements (bien entendu, le Cher n'est pas épargné).**

Observations transmises :

- à l'Agence Régionale de Santé
- au Conseil Départemental du Cher
- à la Préfecture du Cher

FORMATIONS SYNDICALES UD

**Inscrivez-vous et/ou faites inscrire vos adhérents(es)
aux formations qui vont se dérouler dans les prochaines semaines :**



- ❖ **Orga - Vie Syndicale - Politique Financière**
les 17 et 18 Mai à Bourges
- ❖ **CHSCT Tronc commun**
du 11 au 15 Juin à Bourges
- ❖ **ECO - CE**
du 18 au 22 Juin à Bourges

**Pensez à déposer vos congés éducation auprès de vos Directions d'Établissement
UN MOIS avant le début du stage.**

Nota : Afin d'organiser ces stages dans de bonnes conditions, transmettez à l'UD vos inscriptions.
Merci.

LE 15 MARS, LES RETRAITÉS EN COLÈRE MASSIVEMENT MOBILISÉS

A l'appel de 9 organisations syndicales et associations, les retraités ont manifesté leur mécontentement en descendant dans la rue ; la presse locale et les autorités préfectorales ont dû reconnaître que cette mobilisation était record, comme sur le plan national : 900 à Bourges, 450 à Vierzon, 200 à St-Amand, 100 à St-Florent.

Les motifs de cette colère sont connus et certains datent même des gouvernements précédents, mais « l'effet C.S.G. » (la hausse de 1,7 %) s'est fait sentir et dès la pension de janvier, les retraités ont constaté les dégâts. Certains, aussi, qui se croyaient à l'abri de ce supplément d'impôt, ont appris qu'avec l'Indice Fiscal de Référence ils seraient également touchés malgré des retraites personnelles inférieures à 1.200 € (seuil au-dessus duquel, d'après Macron, on est "aisé" !). En 2017, lors de l'annonce de cette hausse d'impôt, le gouvernement avait entretenu le flou sur le domaine d'application.

Autre tour de passe-passe : cette hausse de la C.S.G. serait compensée, pour beaucoup, par la suppression de la taxe d'habitation (c'est ce qu'on nous a rétorqué, entre autres, à la Préfecture). Or la hausse de la C.S.G. est déjà appliquée, alors que pour la taxe d'habitation cela ne serait que fin 2018 (en est-on vraiment sûr ?), et partiellement. Et n'oublions pas que ce manque de ressources pour les communes serait compensé à coup sûr par une hausse des tarifs des services publics : cantines, bibliothèques, transports urbains, etc....

Les retraités, tous les citoyens, seraient-ils vraiment gagnants à ce marché de dupes ?

Régulièrement, Macron manifeste son mépris de classe, envers les gens qui "ne sont rien" (les retraités, les chômeurs), les ouvrières "illettrées", les "fainéants, les cyniques", les tenants de "l'ancien monde", les fonctionnaires "privilegiés", etc....

Outre la hausse de la C.S.G., les retraités dénon-

cent la stagnation, c'est-à-dire la régression, du montant des retraites. Macron refuse d'augmenter les retraites de base en 2018 (éventuellement augmentation reportée à janvier 2019 !), et les retraites complémentaires sont bloquées, peut-être pour longtemps, par les accords, de 2015 et 2017, entre MEDEF et syndicats, sauf CGT et FO, repoussant ainsi à 63 ans l'âge pour en bénéficier à taux plein. On peut évaluer à 20 % le manque sur les retraites, et **la CGT exige une augmentation de 300 € par mois, pour simple rattrapage.**

Cette hausse de la C.S.G. a été l'occasion d'un énième tour de passe-passe, d'une sorte de chantage affectif : l'argent ponctionné dans les poches des retraités servirait à alléger les cotisations chômage et Sécurité Sociale des salariés, ce qui augmenterait leur salaire. Ce chantage à la solidarité repose sur un gros mensonge. En fait, c'est d'une baisse de salaire, du salaire socialisé, des actifs, qu'il s'agit. Moins de cotisations, c'est donc une baisse de salaire socialisé ; c'est moins de prélèvement, pour les salariés, des richesses produites à l'entreprise. Et on fait payer aux retraités cette prétendue hausse des salaires : c'est aux patrons, et non aux retraités, d'augmenter les salaires des actifs !

Avant la manifestation, une délégation intersyndicale avait été reçue en audience à la Préfecture ; nous n'avons eu droit qu'à 1/2 heure, et comme le 28 septembre 2017, notre demande d'être reçus par la préfète elle-même a été rejetée. Les réponses du directeur de Cabinet, on les connaissait : solidarité avec les plus jeunes et les salariés ; allongement de la durée de vie, retraités "privilegiés". Bien sûr, nous lui avons rétorqué que la solidarité avec les actifs existait déjà (parents et grands-parents aidant leurs descendants) ; que la durée de vie en bonne santé n'augmenterait pas indéfiniment et que la productivité a été multipliée par 20 depuis la Libération ; que la retraite moyenne était de 1.260 € (960 pour les femmes) et que nous avions travaillé et cotisé ; que les retraités parti-

cipent largement à l'économie et à la vie de la société (comités des fêtes, associations, mairies, syndicats, clubs divers, etc....) ; que le montant des retraites était largement inférieur aux prix des EHPAD, etc....

Réflexion annexe : L'intersyndicalisme n'est pas toujours facile, le "groupe des 9" national est réduit à 7 dans le Cher ; la CGC et la CFTC ont signé le néfaste accord ARRCO-AGIRC avec le MEDEF ; le représentant CGC pense que l'on pourrait partir en retraite quand on veut 65, 70 ans ; les régimes dits spéciaux irritent quelques syndicats ; la C.S.G. ne serait pas à supprimer, contrairement à ce que demande la CGT ; l'implication dans la préparation et l'action

(tractages, organisation des manifestations) est très inégale selon les organisations.

Mais plus que jamais, il est nécessaire de continuer l'action menée le 15 Mars, de même que les retraités doivent se mobiliser aux côtés des actifs dans toutes leurs luttes.

Plus que jamais, aussi, la syndicalisation doit être amplifiée, avec, pour axe principal la continuité syndicale à mettre en œuvre par les syndicats d'actifs, en union avec les structures retraités.

Pour le Bureau de l'USR 18
Gérard MELIN

Prise de Parole lors du rassemblement du 22 Mars

Tous concernés pour stopper la destruction sociale organisée par Macron et le patronat

Bonjour à toutes et à tous, bonjour les camarades,

A l'appel de sept organisations syndicales au niveau national, la journée de grèves et de mobilisations d'aujourd'hui s'inscrit dans la continuité du 10 octobre qui avait rassemblé des milliers de fonctionnaires dans tout le pays.

Comme pour les journées d'action de l'année passée contre la destruction du code du travail et comme à son habitude, la CFDT est aux abonnés absents, préférant négocier la longueur des chaînes et le poids des boulets, assumant le fait qu'il est préférable de négocier le moins pire, que le moment n'est pas opportun et que la grève et les manifestations sont archaïques et d'un autre temps.

Passé cette précision, qui est néanmoins indispensable à la compréhension du suivisme syndical de certains, l'action d'aujourd'hui se place dans le contexte social d'attaques contre l'ensemble des droits des travailleurs salariés.

Nous le savions et nous l'avions déjà dit, Macron, et le patronat, ne comptaient pas s'arrêter à la casse du code du travail et des conventions collectives. L'ensemble des droits de l'ensemble des actifs, qu'ils soient du privé, fonctionnaires ou chômeurs, ou encore retraités sont dans la moulinette gouvernementale. Ce qui nous fait dire que toutes les journées d'action, que tous les mots d'ordre sont d'un

caractère interprofessionnel, public, privé, chômeurs et retraités. Les capitalistes n'ont qu'un seul but : faire la peau à la masse populaire, et le gouvernement est aux ordres.

Et pour ce faire ils attaquent tous azimuts. C'est une stratégie : code du travail anéanti, formation professionnelle exsangue, universités réservées à l'élite, affaiblissement considérable des services publics de proximité, chômeurs fliqués et contraints, cheminots coupables, hôpitaux détruits, retraités nantis, jeunes précaires, etc...

Est-ce que le statut des cheminots est responsable de la dégradation des lignes et des retards quotidiens ? Est-ce que les cheminots de Bourges et Vierzon sont responsables de la pseudo-dette de la SNCF ? Les fonctionnaires hospitaliers de Saint-Amand, de Vierzon, de Bourges sont-ils responsables de l'état financier des hôpitaux, de l'engorgement des urgences et des fermetures de lits ? Est-ce que les choix des restrictions budgétaires des collectivités sont de la responsabilité des agents des routes, des ATSEM de Vierzon ou des maîtres-nageurs de la ville de Bourges ? Est-ce que ce sont les profs des écoles élémentaires de Dun qui décident des fermetures de classes ? Est-ce la faute des salariés de chez Michelin ou d'Auxitrol, de Carrefour ou de Tati quand il n'y a pas d'augmentation de salaire, d'embauche ou des mauvaises conditions de travail ? NON

Est-ce la faute des statuts des uns et des autres si la majorité des travailleurs peinent financièrement et sont exploités toute leur vie ?

Alors, si ce n'est pas la faute des fonctionnaires, des salariés sous régimes particuliers, des salariés de droit privé, à qui incombe la responsabilité de telles situations ?

La stratégie de la division, de l'opposition est une méthode que nous connaissons bien. Nous devons la combattre. Discutez autour de vous des conditions de travail, de salaire, de soi-disant avantages, des montants des pensions et vous verrez que dans l'ensemble nous sommes toutes et tous logés à la même enseigne.

Le principe idéologique fondamental du capitalisme est le tout marchand, le tout individuel. Le principe idéologique de la CGT est l'intérêt général et le tous ensemble. Partant de ce principe, nous sommes placés sur le terrain de la lutte de classes, de l'affrontement capital/travail. Nous n'avons aucun intérêt commun avec le patronat si ce n'est la propriété des moyens de production que nous devons récupérer. Nous y produisons les richesses, ils nous reviennent de droit.

Les gouvernements et le patronat n'ont de cesse de nous priver de nos droits fondamentaux comme le travail, le salaire, les droits à la santé, à l'éducation, la justice ou encore la culture. Nous devons leur montrer notre détermination à ne plus vouloir céder, à ne plus être dans une position de soumission. Nous devons nous battre pour le progrès social et le changement de société. C'est ce qu'ont dit les camarades en lutte ces derniers jours.

Jeudi dernier, près de 2.000 retraités ont manifesté pour la revalorisation des pensions et contre la hausse de la CSG. Il faut maintenant demander son abrogation.

Mardi, 150 personnes dont une grande partie du

personnel des urgences se sont rassemblées dans le hall de l'hôpital Jacques Cœur pour dénoncer les conditions de travail, les conditions d'accueil et de soins apportées aux patients. Le mouvement est reconduit vendredi, demain à 9h30 devant les urgences.

Dans le même temps, les salariés de Carrefour étaient en grève contre le plan Bompard et la suppression de 10.000 emplois.

Le Plan Régional Santé, plan qui va continuer de dégrader les hôpitaux et l'accès aux soins, sera présenté à la conférence de l'Agence Régionale de Santé le jeudi 29 mars à St Jean-le-Blanc. Nous organisons un départ en bus à 7h00 Place Malus à Bourges et 7h45 Stade Robert Barran à Vierzon. Il faut être nombreux.

Les médias annoncent qu'il faut craindre que l'action d'aujourd'hui puisse rallier d'autres mécontentements, d'autres revendications, d'autres professions. Ils ont raison.

Ce qui fera plier ce gouvernement de casse sociale sera la convergence des revendications, en lien, du local au national. Ce sera la convergence des initiatives, des luttes et des appels à la grève. L'histoire nous enseigne que les conquies sociaux ont été obtenus quand la CGT a organisé les salariés et impulsé les combats de cette manière.


La CGT a pris l'initiative d'une journée de grève et de manifestation interprofessionnelle le jeudi 19 avril. Nous devons dès maintenant créer toutes les conditions pour mobiliser l'ensemble des salariés et les convaincre que ce printemps doit être le printemps de nouveau conquies sociaux, 50 ans après les grèves et occupations de mai 68.

Bon courage à toutes et tous. Bonne manifestation.

Sébastien Martineau

**Nous vous informons
que cet ouvrage de l'IHS 18 « La Précision Moderne »
est en vente auprès de l'UD
ou dans les UL du département.**

Prix : 12 €



Souscription pour le Livre I de 1860 à 1967 à 8 € (prix hors souscription 10 €)

Disponible juin 2018



Les Etablissements Militaires de Bourges et d'Avord Une grande et belle histoire humaine !

Cette riche histoire, industrielle et sociale débute en 1860 suite à la décision napoléonienne d'implanter à Bourges un arsenal unique, un dépôt et une école de pyrotechnie.

Des générations de travailleurs se succèdent en transmettant leurs savoir-faire. Des milliers de familles vont vivre et travailler au pays. La jeunesse trouve dans l'école de formation professionnelle de l'arsenal la possibilité d'y effectuer son apprentissage.

Bourges et le Cher bénéficient ainsi des apports industriels et technologiques développés par les intelligences créatrices des ouvriers, des techniciens, des ingénieurs civils et militaires.

Mais que savons-nous précisément de la vie et du travail de tous ces employés des E.M, protégés par le secret militaire ? Quelle connaissance avons-nous des conditions d'existence et d'emploi de ces ouvriers vietnamiens, recrutés parmi les paysans les plus pauvres du delta du Fleuve Rouge par l'Etat colonisateur français, employés à la pyrotechnie durant la Grande Guerre ? Des 14000 ouvriers mobilisés dont des Chinois, des Grecs...et de très nombreuses femmes ? Des femmes qui prennent une part active au combat de leur indépendance, des « munitionnettes » qui osent proclamer, en pleine guerre, que « la femme doit être l'égale de l'homme » ?

Comment apprécier le courage de ces militants, tel Venise Gosnat, qui font renaître le mouvement d'opposition à l'Union Sacrée et à la guerre, contribuant à faire des E.M un bastion du pacifisme ?

Comment ne pas évoquer le rôle de ces militants syndicaux et politiques engagés dans la Résistance jusqu'au péril de leur vie pour la Libération de Bourges ? De ceux qui prennent une part active dans la reconstruction des établissements pillés, saccagés par l'occupant nazi ?

De ceux qui s'engagent en apportant leur soutien aux peuples luttant pour leur indépendance, en connaissant les affres des révoqueries, recouvrant leur dignité grâce à la solidarité de toute une corporation en lutte. L'un de ces révoqués de 1950, Maurice Louis, participe à la fondation de la Sécurité Sociale inscrite au programme du Conseil National de la Résistance et représente la CGT au bureau de la fédération nationale des organismes de Sécurité Sociale.

Voilà quelques-uns des aspects de cette vie de ces établissements qu'un collectif de militants syndicaux CGT retraités des EM a voulu porter à la connaissance de l'opinion publique !

Les Etablissements Militaires de Bourges : Une grande et belle histoire humaine !

Disponible juin 2018

Souscription pour le Livre I de 1860 à 1967 à 8 € (prix hors souscription 10 €)

Nom et Prénom du souscripteur :

Adresse complète :

N° de Tél. : Adresse courriel :

Nombre d'exemplaires commandés à la souscription :

Prix total à régler au nom de l'IHS CGT Centre : 8 € x nb exemplaires =€

Mode de paiement : numéraire ou chèque à l'ordre de l'IHS CGT Centre

Date :

Signature :

Encaissé par : Lieu :

Bulletin à retourner à : IHS CGT18 - 8 Place Malus - 18000 BOURGES